

Minimas conventionnels branche télécoms : un échec

Un marché télécoms en bonne santé, malgré la crise sanitaire.

- Progression du marché : +0,4 Milliards d'€
- Progression du nombre de clients mobiles la plus importantes depuis 5 ans : +1,7 millions de clients (+2,2%)
- Progression du nombre de clients haut débit : + 600 000 abonnés (+2%)
- Une marge stable, toujours autour de 33% (pour les 4 plus grands opérateurs)
- Données rapport de Branche Télécoms 2020 (site de l'HumApp : Organisation Patronale)



COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°21CP05

Paris, Mardi 16 février 2021

Minimas conventionnels branche télécoms : un échec

Un marché télécoms en bonne santé, malgré la crise sanitaire

- Progression du marché : + 0,4 Milliards d'€ en 2020 (+1,9%)
- Progression du nombre de clients mobiles la plus importante depuis 5 ans : +1,7 millions de clients (+2,2%)
- Progression du nombre de clients haut débit : + 600 000 abonnés (+2%)
- Une marge stable, toujours autour de 33% (pour les 4 plus grands opérateurs)

Derniers rapport de Branche Télécoms 2020 (Site de l'HumApp : Organisation Patronale)

Une posture paranoïaque des représentants de l'Humapp

Au vu d'un marché télécoms en bonne santé, le ton de l'aubade dans les négociations a pourtant été dominé dès le début par l'organisation patronale. La revendication générale des salaires, acquiescée lors de la première séance, n'était que de 0,2%. La seconde et dernière séance a vu cette proposition d'augmentation être ramenée à un maximum de 0,3%.

Dans ce contexte, identifier pour l'avenir la production, certains opérateurs ont pourtant déjà reculé des salaires, bien plus ambitieux, dans leurs M2D. Il s'agit de ce qui est + 1,2 et 1,8% de réajustement des salaires les niveaux d'emploi, TOP 4 (voir l'HumApp) sur un niveau de 300€.

Sans surprise, cette posture paranoïaque de l'Humapp, est renforcée par l'organisation patronale des salaires concernés à l'ouverture des négociations.

En tenant notamment la parole des négociations à 0,3%, le syndicat patronal a contribué à l'échec de la négociation et a surpris l'ensemble des organisations syndicales, déléguées d'entreprise, une augmentation mesurée, mais réaliste, autour de 1%.

- La CFTD ainsi que toutes les organisations syndicales vivent ainsi pas se réigner une proposition aussi peu ambitieuse et salient décalée de la réalité économique du secteur. Les arguments développés par les représentants du patronat, ont reposé essentiellement sur le perte de clients et au risque de fermeture d'entreprises à venir à long terme et non présentiel dans les télécoms, ainsi qu'une réduction de la productivité proposée, sur l'inflation, quasi nulle en 2020.

La CFTD dénonce cette posture paranoïaque aux salariés du secteur d'activité :

- Absence de reconnaissance
En 2020, les salariés des télécoms ont été les acteurs du maintien en service des réseaux et de leur adaptation à une situation inédite (augmentation des capacités face au besoin massif de télétravail).

La généralisation du télétravail a été possible au prix de nombreux efforts des salariés de ces réseaux télécoms, malgré la crise sanitaire et au péril de leur santé, pendant leurs interventions durant le confinement.

- Absence de partage de la valeur créée
Les entreprises ont été contraintes d'augmenter leur part de téléphones mobiles et le débit sur leur réseau d'accès IPN pour s'adapter au télétravail, contribuant à l'augmentation du chiffre d'affaire du secteur.

La CFTD s'indigne de l'absence de telles négociations et de l'indécence des propositions, en regard des efforts déployés et de la richesse créée par les salariés.